

VILLE -EN- SAISONS

HIVER 2014-2015

VILLE-EN-SALLAZ

DANS CE NUMERO

Le mot de Madame le Maire

Chères Villageoises,

Chers Villageois,

L'heure de notre bulletin trimestriel a sonné !

Ce début d'année a été marqué par un certain nombre d'évènements et notre village n'a pas été épargné. Je tenais à saluer la famille dont l'identité ne m'a pas été communiquée pour le courage dont elle a fait preuve lors de la prise d'otage de février.

J'ai une pensée toute particulière également pour les Villageois touchés par les récentes intempéries sur notre territoire.

Les travaux de l'aménagement du Centre-Bourg vont débuter cet été (voir page 3). Nous avançons dans ce projet pas-à-pas, tout en ayant une gestion responsable de nos finances. C'est la raison pour laquelle nous sommes engagés seulement sur une tranche, qui concerne la sécurisation des abords de l'école (réalisation d'un parking et d'un terrain de sport).

Je ne manquerai pas de vous tenir informés de l'avancement de ce dossier qui sera sans aucun doute le plus marquant de ce mandat.

Je vous rappelle que je me tiens à votre écoute, sur rendez-vous à la mairie ou de manière plus informelle lors de nos différentes manifestations énumérées en page 5.

Je vous souhaite une excellente lecture.

A très bientôt,

Laurette CHENEVAL,

Maire de Ville-en-Sallaz.

Le mot de Mme le Maire	P.1
Randonnée des Villageois	P.1
Focus sur 2015	P.2
Environnement	P.2
Aménagement du Centre-Bourg	P.3
Enfance et Petite Enfance	P.4
Infos scolaires	P.4
Vie Communale et agenda 2015	P.5
Infos pratiques	P.6
Communiqués	P.6

Le Samedi 30 mai 2015

Randonnée des Villageois

"Café / départ" à la mairie à 8h30 puis découverte des sentiers de randonnée de la commune jusqu'à Verteau (+ 600 m dénivelée) pour un pique-nique (apporté par chacun). Annulation en cas de pluie.



Focus sur 2015



- + **Aménagement du centre-bourg** (voir dossier page 3)
- + **Sécurisation de la route de la Croix** : un bureau d'études a été mandaté pour l'aménagement d'un chemin piétonnier et la sécurisation de la voie.
- + **Sécurisation du rocher de Prévrières** : une purge et une mise en sécurité de la falaise seront effectuées par une société spécialisée après diagnostic géologique.
- + **Travaux chemin du Rossat** : des travaux sur le réseau des eaux pluviales ont été entrepris début mai.
- + **Entretien des sentiers, du Châble et de la Bédière** (via l'association d'insertion Alvéole)
- + **Transformation du POS en PLU** : conformément à la loi Allur, la transformation devra être lancée avant la fin de l'année. Ce document d'urbanisme devra être conforme aux orientations du SCOT (Schéma de COhérence Territoriale) en cours d'élaboration sur le territoire de la Communauté de Communes des 4 Rivières et de la Communauté de Communes de la Vallée Verte.
- + **Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS)** : un groupe de travail a été créé pour l'élaboration d'un outil de planification et d'organisation des secours en cas de catastrophes naturelles, chimiques ou nucléaires. Ce document recensera les moyens à disposition de la commune pour procéder à l'alerte des citoyens et à leur prise en charge (évacuation, hébergement, alimentation, premiers soins, etc.).
- + **Mise en concurrence du marché de la restauration scolaire** (voir page 5 - informations scolaires)

+ **Cérémonie du Citoyen** : la cérémonie d'accession au droit de vote pour les Villageois de 18 ans, prévue au mois de mars, n'a pu avoir lieu, et ce sur ordre du Préfet compte-tenu de la proximité des échéances électorales.

+ **Installation de La Poste sur Ville-en-Sallaz** : Le bureau de Poste de Viuz-en-Sallaz déménagera courant 2015 dans les locaux situés en rez-de-chaussée allées Allobroges.

+ Transfert des Ordures Ménagères à la CC4R

Les 11 communes de la Communauté de Communes des 4 Rivières (CC4R) ont fait le choix, au printemps 2014, de transférer au 1^{er} janvier 2015 la compétence globale de gestion des déchets à l'intercommunalité. A la gestion des déchetteries, s'ajoute désormais la collecte des ordures ménagères et des déchets recyclables.

Le transfert de compétence entraîne également le transfert des moyens de financement. Aussi, les recettes seront désormais versées à la CC4R. Ces dernières seront constituées non plus par des redevances mais par une taxe appelée TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères). Ainsi, cette année, une nouvelle colonne apparaîtra sur votre avis d'imposition de taxe foncière sur les propriétés bâties. Comme pour tout impôt local, la taxe est mensualisable.

Si vous êtes propriétaires-bailleurs, il vous apparaîtra de répercuter cette charge sur le loyer de votre locataire.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Siège de la CC4R

Mairie - 3, place de la Mairie

74250 MARCELLAZ en FAUCIGNY

Tél. : 04 50 31 46 95 / Fax. : 04 50 31 68 12

www.cc4r.fr



INFOS - Environnement

- + **Espaces Naturels Sensibles** : La CC4R s'est engagée à créer un réseau cohérent d'Espaces Naturels Sensibles. Il s'agit de définir des sites d'exception (par leur faune ou leur flore), de les protéger pour en permettre la visite et la découverte et de convenir d'actions à mener en matière d'aménagement, d'information et d'accès. La rédaction d'un contrat de territoire durant 2014 a permis d'identifier des sites éligibles dont, pour Ville-en-Sallaz, le Marais des Tattes et ses abords ainsi que les Bois de l'Herbette. Ces deux sites seront dotés d'un plan de gestion avec des actions bien définies.
- + **Marais des Tattes** : Le groupe Center Parcs prévoit de s'implanter en Isère. Ce projet engendrera l'assèchement d'une zone humide. Conformément à la loi, le groupe doit en échange proposer, à ses frais, la réhabilitation d'une autre zone humide sur 30 ans. Le marais des Tattes, qui s'étend sur 34 hectares, a été choisi. Une convention de mise à disposition des parcelles par les propriétaires est en cours de signature. La réhabilitation consistera en la restauration des zones humides comblées ou transformées (enlèvement de remblais, suppression des drainages, etc.), la création de roselières, de remise en état d'une peupleraie et d'une tourbière boisée.
- + **Balisage des chemins de randonnée** : La commune de Ville-en-Sallaz va prochainement participer à un groupement de commande avec plusieurs collectivités de la CC4R auprès du Conseil Départemental pour du matériel de balisage. Il s'agit de contribuer à une meilleure lisibilité du réseau de sentiers sur la commune pour les randonneurs. Le balisage sera conforme à la charte départementale de randonnée.
- + **Déchets verts** : Il est rappelé qu'il est interdit de procéder au brûlage de déchets verts sur l'ensemble du département de la Haute-Savoie. Les déchets verts doivent être déposés à la déchèterie (cf horaires page 6). Les infractions seront relevées et sanctionnées.

INFOS SCOLAIRES

Collecte de Cartouche d'encre et de téléphone à l'école et à la mairie de Ville en Sallaz



A gauche, l'une des affiches réalisées par les élèves lors des Temps d'Activités Périscolaires



Projet Eco-Ecole

L'école de Ville-en-Sallaz poursuit ses actions "Eco-Ecole". Après la session "Nettoyons la nature" et la formation des élèves au tri des déchets, l'opération "collecte des piles usagées et de cartouches d'imprimante" est lancée. Retrouvez des bacs de collecte à l'école et à la mairie.

Restauration scolaire

Une mise en concurrence du marché de la restauration scolaire vient d'être lancée. Le fournisseur de repas retenu devra proposer dans la mesure du possible des produits frais, de saison et bio.

CHIFFRES CLES PETITE ENFANCE

8

Assistantes Maternelles Agréées présentes sur Ville-en-Sallaz (retrouvez leurs contacts sur le site internet de la mairie, rubrique Infos pratiques)

77 000

Euros de subvention annuelle de la commune à l'association PE4R



Enfance...

(3-11 ans)

Zoom sur...

Vill'Age Tendre

La garderie périscolaire Ville'Age Tendre est gérée par une association (loi 1901) de parents bénévoles. Elle assure l'accueil des enfants scolarisés avant et après l'école (à partir de 7h et jusqu'à 19h).

L'association est administrée par un bureau de 3 membres. Les autres parents peuvent être des acteurs actifs, contribuant ainsi au bon fonctionnement de la garderie par différentes actions (achat des goûters, présence à l'assemblée générale, bénévolat lors d'absence des animateurs).

Les enfants sont gardés par deux animatrices dans les locaux mis à disposition par la mairie au sein même de l'école. L'accès se fait par la porte de derrière, côté primaire.

Contact : 04-50-31-62-36 (Mme Belin)

Le Sou des Ecoles

L'association du sou des écoles a pour mission de financer les sorties scolaires sportives (ski, natation, voile, etc.) ou culturelles (spectacles, concerts, visites, etc.) des enfants de l'école de Ville en Sallaz.

Pour cela elle organise des manifestations au long de l'année scolaire afin de récolter des bénéfices. Elle est gérée par des parents d'élèves bénévoles élus chaque année en septembre lors de la première assemblée générale.

Les parents d'élèves sont régulièrement sollicités pour participer aux différentes manifestations.

Sans l'association, aucune sortie scolaire n'est possible !

Contact : 09-63-01-60-40 (Mme Le Van)

Site : www.soucolesville.e-monsite.com

Et petite enfance...

(0-3 ans)

Zoom sur la PE4R

L'Association Petite Enfance des 4 Rivières accueille depuis 27 ans les tous petits du canton dans ses 4 crèches collectives et sa crèche familiale. Pour compléter cette offre, elle a ouvert au 1^{er} septembre dernier le Relais Assistant(e)s Maternel(le)s BB4R : 4 « R » pour Rencontres, Relations, Renseignements, Réponses.

Le RAM vient prendre toute sa place pour rompre avec l'isolement du métier d'assistant(e) maternel(le), permettre les rencontres, les échanges. Sont accueillis les professionnel(le)s, ceux/celles souhaitant le devenir, les parents cherchant un mode de garde ou s'interrogeant sur leur statut de « particulier-employeur », mais également les enfants. Très concrètement, le Relais BB4R :

- ✓ Centralise toutes les disponibilités des assistant(e)s maternel(le)s des communes de Mégevette, Onnion, Peillonex, St-Jean, St-Jeoire, La Tour, Ville, Viuz.
- ✓ Informe gratuitement lors de permanences physiques et téléphoniques. Sur place, une documentation et des documents-types sont mis à votre disposition.
- ✓ Anime des ateliers d'éveil pour les petits enfants accompagnés de leur «nounou», quatre matinées par semaine du lundi au jeudi, gratuitement sur inscription
- ✓ Propose des formations et des groupes de travail aux assistant(e)s maternel(le)s, pour soutenir leur démarche de professionnalisation.

CONTACTS PE4R

336 rue de Trémecier - SAINT-JEOIRE

Tél : 04-50-35-95-60 ; RAM : 04-50-35-23-21

Site : <http://assope4r.wix.com/assope4r>

VIE COMMUNALE

Votre mairie

LE PERSONNEL COMMUNAL

- Secrétaire de Mairie : Vanessa Bouchet
- Adjoint Administratif : Sophie Missimilly
- Agent des services techniques : Noël Maure
- ATSEM : Catherine Teisseire
- Agents des services scolaires : Vivianne Folliex et Adela Voicu
- Agent d'entretien : Marie-Christine Millet
- Agent d'animation : Véronique Chassignieux
- Animateur TAP : Nicolas Revert

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi : 10h-12h / 14h-19h ;
Mardi / Jeudi : 9h-12h ;
Vendredi : 9h-12h / 14h-17h



CONTACTS

Nous contacter :

Tél : 04-50-36-94-23

Fax : 04-50-31-40-67

mairie.ville-en-sallaz@wanadoo.fr

BP 29 - 10 chemin du Pré Communal

74 250 VILLE-EN-SALLAZ

Se renseigner : www.ville-en-sallaz.fr

Rencontrer Madame le Maire et ses Adjointes :
veuillez contacter le secrétariat pour prendre rendez-vous.

Etat-civil 2014

Naissances

18/08 Thibaud DANIELO
23/01 Diego KAMJOM
02/02 Léa TAZGART
17/02 Jules VRANOVI VALNET
26/02 Timothé CAVEAU
13/04 Nicolas GERMAIN
09/05 Timéo MARTINEZ
19/05 Clément LUCE

18/08 Thibaud DANIELO

04/08 Lyna WALCH

26/10 Liam BOULLOUX ROBERT

03/11 Lucien GIMENEZ

15/12 Sahra FRANCO-BELTRAN

Mariages

17/05 Valérie LEBLANC et Marie-Noëlle RIGAUD

02/08 Hanafia SAHRAOUI et Stéphane FRANCO-BELTRAN



09/08 Sabine LIMAT et Thomas MERIGOUT

30/08 Nayfanh PHETMANIVONG et Joffrey

MEDAGLIA

08/11 Annabelle SCHWEY et Jonathan CHUZEVILLE

08/11 Aïda JOAQUIN et André DEMAZOIN

Décès

21/03 Jacqueline PRUNIERES

04/06 Bernard DELTEIL

15/10 Jean ROYER

Agenda
2015

Samedi 30 mai : Randonnée des Villageois

Mardi 2 juin : Marché élargi, verre de l'amitié

Dimanche 7 juin : Vide-Grenier (inscriptions en mairie)

Samedi 20 juin 2015 : Fête de l'École

Juillet (date à définir) : Pique-nique géant des Villageois

Lundi 13 juillet : Feux du 14 juillet et bals (Lac du Môle)

Dimanche 30 août : Jeux Intervillages (Charny sur Pouilly)

Mardi 8 septembre : Marché élargi, verre de l'amitié

Mardi 1^{er} décembre : Marché élargi, verre de l'amitié

Vendredi 4 décembre : Téléthon

Dimanche 6 décembre : Repas des Aînés de la commune

+ Tous les mardis après-midi : Belotte à la salle Vittoz et Petit Marché (devant la Mairie de 16h à 18h30)

DOSSIER AMENAGEMENT DU CENTRE-BOURG

Présentation du projet

Le projet a pour objectifs généraux d'aménager, de sécuriser l'accès et de mettre en valeur le centre-bourg de la commune :

- Réalisation d'une liaison piétonne au centre du village (notamment pour les écoliers),
- Sécurisation des abords des 3 voies principales du centre-bourg (Route des Villageois, Chemin du Pré Communal et début de la route des Jonquilles) par des aménagements visant notamment à limiter la vitesse des véhicules,
- Réorganisation du stationnement en créant 28 places de parking,
- Mise aux normes accessibilité pour les personnes à mobilité réduite,
- Valorisation de l'image de "cœur de village".

Cinq secteurs ont été définis :

- Parking Ecole
- Centre-Bourg / Mairie
- Place de l'Eglise / Salle des fêtes Vittoz
- Route départementale N°191 (route des Villageois)
- Terrain de sport (derrière école)

Compte-tenu des contraintes budgétaires et de la nécessité de sécuriser les abords de l'école Ville-en-Sallaz, la réalisation des travaux se fera par tranches :

- ✓ Tranche ferme : Parking Ecole et Terrain de Sport
- ✓ Les autres secteurs étant en tranches conditionnelles (en fonction des financements possibles)

Présentation de la tranche ferme

La tranche ferme se décompose ainsi :

- Parking école : La réalisation d'un parking paysager à l'ouest du bâtiment (accès à l'école et la périscolaire uniquement par ce parking) permettra de stopper les stationnements "sauvages" sur le parvis de la mairie et la route départementale des Villageois et donc une dépose en toute sécurité des écoliers.

- Terrain de sport : La création d'un terrain de sport engazonné sur la parcelle récemment acquise (située derrière l'école) permettra la pratique d'activités sportives de l'école en toute sécurité (les enfants emprunteront un chemin piétonnier et n'auront ainsi plus à traverser la route pour se rendre au pré situé derrière la mairie).

Cf plan ci-dessous

CHIFFRES CLES

5 secteurs

628 369,52 euros HT pour la tranche ferme (dont achat du terrain, réalisation des travaux et éclairage)

1 275 452,50 euros HT pour la totalité des travaux

77 % de subventions publiques sollicitées

POUR PLUS D'INFORMATIONS

L'intégralité du dossier Aménagement du Centre-Bourg est consultable en mairie

1^{ère} phase des travaux



Les travaux débuteront cet été 2015.

HISTORIQUE DU DOSSIER

- Juin 2013 : lancement d'une consultation de maîtrise d'œuvre sous forme de procédure adaptée,
- Novembre 2013 : le bureau d'études Cabinet WILLEM DEN HENGST ET ASSOCIES est retenu comme maître d'œuvre,
- Octobre 2014 : le projet est adopté en séance du Conseil Municipal et les marchés de travaux de l'ensemble des tranches du projet sont attribués aux entreprises suivantes :
 - Terrassement, maçonnerie, bordures et enrobés : Société Eiffage (74 - Amancy)
 - Pavage, dallage, muret en pierre et fontaine : Entreprise SAEV (74 - Sillingy)
 - Charpente, couverture et zinguerie : lot infructueux (à relancer)
 - Espaces verts et fourniture de végétaux : Entreprise CHOLAT (73 - Chambéry)
 - Eclairage Public : Entreprise Degenève (74 - Lullin)
- Depuis octobre 2014 : démarches auprès de divers organismes pour obtenir des subventions (réserves parlementaires des députés et sénateurs), Conseil Départemental, fonds régionaux, DETR auprès des services de l'Etat, etc.)

Infos pratiques

DEPANNAGE

- ERDF : 09-726-750-74
- VEOLIA : 09-69-32-34-58
- Assainissement : 06-77-04-19-50

CULTURE

- Bibliothèque de Viuz-en-Sallaz :
Horaires d'ouverture (sauf jours fériés) :
Lundi : 10h-12h
Mardi, mercredi, vendredi : 16h30-19h
Samedi : 9h30-12h
- MJC intercommunale : 04-50-36-85-10
- Ecomusée PAYSALP : 04-50-36-89-18

INTERCOMMUNALITE

- Communauté de Communes des 4 Rivières (CC4R) : 04-50-31-46-95
Site : www.cc4r.fr
- Syndicat mixte du SCOT des 3 Vallées (schéma de cohérence territoriale) :
04-50-31-68-05
Site : www.scot-3-vallees.com

LOISIRS & MANIFESTATIONS

- Association VILLE-EN-FETE :
Benoît CHENEVAL 04-50-36-91-50
- Association LOISIRS DE VILLE :
Guy BROCHIER 04-50-36-99-44
- Salle Alphonse Vittoz :
Réservation au 04-50-36-84-78 (Mme Rosay)
- Association Communale de Chasse Agréée :
Patrice BELLAMY 04-50-36-89-86

SOCIAL

- Assistante sociale (Saint-Jeoire) : sur rendez-vous au 04-50-35-32-90
- ADMR du Môle : 04-50-35-99-17
- Allocation personnalisée d'autonomie pour les personnes âgées de plus de 60 ans : dossiers de demande disponibles en mairie.
- Téléalarme 74 : 04-50-84-40-06

DIVERS

- Trésor Public : 04-50-35-80-75
- Centre des Impôts : 04-50-25-29-00
- Impôts fonciers : 04-50-97-19-01
- www.service-public.fr (vos droits, démarches et formulaires à télécharger)
- Recensement citoyen : 04-56-85-74-00
- Déchèterie de Saint-Jeoire :
Horaires hiver (01/11 au 31/03) : les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 13h30 à 17h, samedis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
Horaires été (01/04 au 31/10) : les lundis, mardis, mercredis et jeudis de 13h30 à 19h, les vendredis de 9h à 12h et de 13h30 à 19h et les samedis de 9h à 12h30 et de 13h30 à 19h
Site fermé les jours fériés.
- Secours d'urgence :



Communiqués



Emplois d'été 2015

La Mairie recrute 4 jeunes Villageois(e) pour les mois d'été 2015 (de juin à septembre). Si vous êtes intéressé(e), merci d'adresser une lettre à l'attention de Madame le Maire, accompagnée d'un CV le plus rapidement possible. Attention : permis B indispensable.



Un don pour la vie

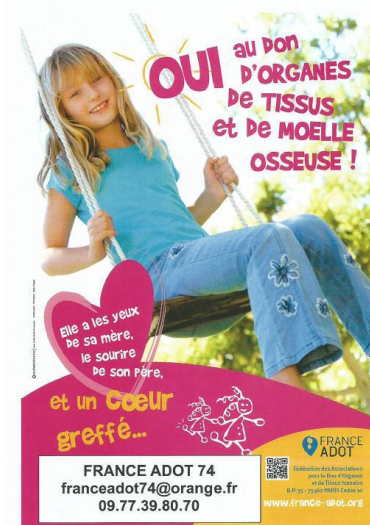
L'association France ADOT 74 milite pour le don d'organes depuis 1985 en Haute-Savoie.

Pour se renseigner sur le don d'organe, rendez-vous sur le site www.france-adopt.org

France ADOT 74, basée sur Seynod, recherche également des bénévoles ayant pour mission de relayer son action sur plusieurs cantons du département. Pour contacter l'association :

Tél : 07-71-00-27-14 / 09-77-39-80-70

Mail : franceadot74@orange.fr



Population 2015 : 799 habitants (503 en 1990)

Nombre de frontaliers 2014 : 105 (Canton de Genève uniquement)

Nombre de demandes d'urbanisme 2014 accordées : 2 permis de construire et 22 demandes préalables de travaux

Etat-civil 2014 : 12 naissances, 6 mariages, 3 décès

Ecole : 110 élèves

Ville-en-Sallaz

En chiffres

